

Il n'y pas a d'autres emplois de marque qui ayent été conferés depuis quelque-tems.

V. Quelques difficultés survenues à l'occasion des demandes faites aux Etats de *Languedoc*, dans leur derniere assemblée, à laquelle le Maréchal Duc de Richelieu a présidé, leur ont fait prendre la résolution d'envoyer une Députation extraordinaire au Roi pour lui présenter leurs remontrances au sujet du vingtième denier, sur lequel rouloient ces difficultés. Mais quoi qu'ils ayent fait, ils n'ont pû réussir dans le succès de leur Députation. Le Roi a jugé que les raisons qu'ils alléguoient n'étoient point suffisantes pour les dispenser de payer le vingtième, ainsi que les autres Provinces du Royaume. Conséquemment, deux Intendants Généraux des Finances ont été nommés pour aller regler la levée de cette imposition; & le Maréchal de Richelieu, qui n'a rien négligé pour applanir les obstacles dans le *Languedoc*, où il préside aux Etats, doit s'arrêter encote quelque-tems dans cette Province.

VI. On a expédié, par ordre du Roi, une Lettre circulaire dans tous les Diocèses du Royaume, pour la convocation de l'assemblée générale du Clergé, qui est indiquée pour le 15. du mois de Mai prochain.

VII. Le départ de Mr. de Saint Contest pour son Ambassade en *Hollande*, & l'arrivée à *Paris* de Mr. de Berkenrode en qualité d'Ambassadeur des Etats Généraux auprès du Roi, est enfin à s'effectuer dans le cours de ce mois d'Avril.

Mr. de Malherbes fut élu le 4. Mars pour remplir dans l'Académie des Sciences de *Paris*, la place d'Académicien honoraire, vacante par la
mort